

Fiche d'inscription Saison 2017 / 2018



Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Né(e) le : _____ Sexe : F H

PHOTO
(Nouvel Adhèrent)

Tel. Domicile : _____

Tel. Portable : _____

Profession : _____
(du licencié ou des parents)

e-mail : _____

(du licencié)

e-mail : _____

(du représentant légal, le cas échéant)

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Lien avec l'archer : _____

Licence : FFTA FFH

!! ATTENTION : e-mail valide obligatoire !!

Les licences étant dématérialisées, vous ne recevrez pas votre licence sans celui-ci

Je soussigné M., Mme _____ futur licencié nommé(e) ci-dessus,
ou père, mère, responsable légal de l'enfant (rayer la mention inutile)

déclare :

- avoir noté qu'en l'absence du certificat médical, le futur licencié se verra refuser l'accès au pas de tir
- avoir pris connaissance des jours et des heures d'entraînements, et le devoir d'avertir les enseignants de toute absence
- avoir pris connaissance que le planning annuel du club est en ligne sur le site du club et est mis à jour régulièrement
- accepter et s'engager au respect du règlement intérieur du club des archers de St Herblain
- accepter que tout manquement au respect de la discipline et de la sécurité peut faire l'objet d'un renvoi. La cotisation restant acquise à l'association
- avoir reçu la feuille d'information de la FFTA/FFH sur l'assurance fournie avec ma licence
- décharger le club des Archers de Saint Herblain et ses membres de toute responsabilité avant et après les heures de cours
- accepter que l'image du futur licencié nommé(e) ci-dessus puisse être utilisée pour la promotion du tir à l'arc et/ou du club
- pour les renouvellements : avoir répondu non à l'ensemble du questionnaire de santé et avoir un certificat médical de moins de 3 ans
- pour les responsables légaux de l'enfant : m'engage à participer aux réunions organisées dans le cadre de l'école de tir
- pour les responsables légaux de l'enfant : m'engage à emmener _____ sur les compétitions programmées en concertation avec l'entraîneur

Fait à St Herblain, le : _____

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Montant des Cotisations pour la saison

Catégories Poussin / Benjamin / Minime / Cadet / Junior
Né après le 01.01.1998 (âge minimum requis : 8 ans)

150 €

Catégories Sénior / Vétéran / Super Vétéran
Né avant le 31.12.1997

160 €

Catégories FFH (FFH seul ou FFH + FFTA)

160 €

Catégories Sénior / Vétéran / Super Vétéran (licence loisirs)
Cette licence ne permet pas l'accès aux cours ni aux compétitions

130 €

Archers Extérieurs FFTA (Titulaires d'une licence FFTA ou FFTA+FFH d'un au
Conditions d'attributions suivant règlement intérieur (droit de paillon)

75 €

Naissance

Après le 01.01.2008	(P) Poussin
Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2007	(B) Benjamin
Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2005	(M) Minime
Entre le 01.01.2001 et le 31.12.2003	(C) Cadet
Entre le 01.01.1998 et le 31.12.2000	(J) Junior
Entre le 01.01.1969 et le 31.12.1997	(S) Senior
Entre le 01.01.1959 et le 31.12.1968	(V) Vétéran
Avant le 01.01.1959	(SV) Super Vétéran

Mode d'emploi de la fiche d'inscription :

Remplir et signer la présente fiche d'inscription, puis pour connaître le montant de la cotisation, consulter dans le tableau ci-dessus, la catégorie dans laquelle le futur licencié se trouve.

Après avoir pris connaissance du tarif, établir un chèque à l'ordre des "Archers de Saint Herblain"

Pour les nouveaux licenciés : fournir un certificat médical (voir au dos) et une photo d'identité récente.

Pour les renouvellements de licence : les certificats médicaux sont valides 3 ans. Un questionnaire est joint à cette fiche d'inscription.

Renseigner et signer la décharge pour les enfants mineurs (voir au dos)

Attention : Tout dossier **non complet** sera refusé par le club

Vous pouvez également nous contacter pour de plus amples renseignements (voir coordonnées du club en bas de page)

Informations concernant le Certificat Médical (valide 3 ans)

Fournir **2 certificats médicaux** de non contre indication à la pratique du tir à l'arc **Y COMPRIS EN COMPETITION**

- Un exemplaire que vous donnerez au club
- Un exemplaire que vous garderez avec vous (à mettre dans votre PasseSport de l'Archer si vous êtes compétiteur)

Les formats des certificats médicaux acceptés sont :

- Papier à en-tête du médecin, certificat Médical Type de la fiche d'inscription ci-dessous, ou photocopie de l'un de ces deux formats
- Vous pouvez également faire remplir le PasseSport de l'archer à la page correspondante par votre médecin

Les certificats médicaux doivent être datés de **moins de trois mois** avant la reprise des cours officiels (**soit datés du 12/06/2017 au plus tard**)

La pratique du tir à l'arc nécessite un état de santé physique incompatible avec certaines affections dont il appartiendra au médecin examinateur d'en juger la valeur

Certificat Médical type

(A faire remplir par votre médecin)

Je soussigné(e), Dr _____

certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux nécessaires à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION** et considère que :

M. ou Mme _____ ne présente aucune contre indication à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION**.

Signature et cachet du Médecin:

Fait à : _____

le : _____

Décharge pour les Mineurs

Je soussigné M., Mme _____, père, mère, ou responsable légal de l'enfant _____

déclare :

avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association ainsi que des jours et heures d'entraînement de l'enfant

Horaires cochés uniquement :

le lundi de 18h00 à 20h00

le mercredi de 14h00 à 16h00

le mercredi de 16h00 à 18h00

le mercredi de 18h00 à 20h00

le samedi de 16h00 à 18h

décharge le club des Archers de Saint Herblain et ses membres de toutes responsabilités avant et après les heures des cours
L'accompagnant de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'encadrant avant l'entraînement.

Renseignements concernant l'enfant

L'enfant présente-t-il des problèmes médicaux notable (*allergies, asthme, etc.*) Oui Non

Si oui, précisez : _____

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul à son domicile Oui Non

**Si Non : les parents ou accompagnants doivent impérativement venir chercher les enfants dans la salle d'entraînement.
Tout changement devra être signalé à l'entraîneur par courrier.**

Fait à Saint Herblain, le / /

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le plaisir de venir tirer quelques volées de flèches aussi passe par le dynamisme de notre club.

Les Archers de Saint Herblain rappellent qu'ils ne peuvent exister sans bénévoles. Or s'acquitter de sa cotisation annuelle, c'est aussi procéder à son engagement associatif. Alors participons chacun à notre mesure, au bon fonctionnement du club et nous en serons tous gagnants!

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Comité Directeur de l'association en application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Veuillez nous contacter si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant (coordonnées du club en bas de page)

Cadre réservé au club	Attestation CE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nouveau licencié <input type="checkbox"/>	Date du certificat médical _____	Cadre réservé au club
	Arme : <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Poulies <input type="checkbox"/> Bare-Bow	<input type="checkbox"/> Renouvellement licence <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Changement de club <input type="checkbox"/>	
N° de licence : _____	<input type="checkbox"/> Long-Bow <input type="checkbox"/> Chasse <input type="checkbox"/> Poulies nu	Paiement par <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèce	Nom de l'émetteur du Chèque si différent de l'archer : _____	